

Trois groupes d'entreprises ont été installés

Talai reconfigure le secteur des Travaux publics

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3909 - Mardi 28 juin 2016 - Prix : 10 DA

Assassinat de Hervé Gourdel

Trois des terroristes impliqués abattus récemment à Médéa

Page 24

Plus de 38 tonnes de cannabis saisies en quatre mois

Le trafic de drogue explose

Page 2

Falloudja libérée comme il est possible de l'être de Daech

Par Mohamed Habili

A l'expérience on sait désormais comment il faut prendre les proclamations de victoire des dirigeants irakiens quand leurs forces armées parviennent à reprendre à Daech un territoire, une ville, grande ou petite, comme cela vient de se faire à Falloudja, son principal bastion et son berceau en Irak : hélas avec des réserves, tout en sachant qu'elles ne sont pas tout à fait menteuses ! Nulle part Daech ne s'est senti viscéralement lié à une place pour qu'il estime devoir la défendre jusqu'à la dernière cartouche de son dernier homme. S'il ne déserte pas un endroit dès lors qu'il voit arriver sur lui des forces supérieures aux siennes, et elles le sont toujours, s'il commence par tenir courageusement ses positions, tout en tentant de créer des diversions ailleurs, il se garde cependant de s'y laisser piéger et de se trouver du même coup dans l'obligation soit de repousser l'attaque soit de périr sur place jusqu'au dernier. Les expériences passées de Tikrit et de Ramadi, entre autres, ont appris aux forces dépêchées par Baghdad qu'il ne suffisait pas de le déloger d'un endroit pour le réduire, mais qu'il fallait également lui couper la retraite, l'empêcher de se fondre dans la nature, dans l'intention de se reconstituer ailleurs. On peut même dire que ce genre de batailles ne sont des succès que dans la mesure où les soldats de Daech ont été interceptés à la sortie de la ville assiégée.

Suite en page 3

Le ministre de la Justice devant l'APN au sujet des décisions de justice

Louh appelle au calme et à la «retenue»



Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a appelé hier à la «retenue», «au calme» et à s'éloigner de «la violence verbale», affirmant que les Algériens ont besoin d'être «rassurés et sécurisés de toute peur».

Page 3



Habits de l'Aïd à Béjaïa

Les parents face à une nouvelle saignée

Page 4



Musique

Hommage à Cherifa, icône de la chanson kabyle

Page 13

Trois groupes d'entreprises ont été installés

Talai reconfigure le secteur des Travaux publics

■ «L'installation officielle de ces trois groupes d'entreprises publiques est une reconfiguration qui permettra la modernisation du secteur et aussi de relever les nouveaux défis auxquels celui-ci est confronté», a affirmé, hier à Alger, le ministre des Travaux publics et des Transports.

Par Yacine Djadel

En effet, lors d'une cérémonie tenue hier matin, au cercle militaire de Béni Messous à Alger, le secteur des Travaux publics et des Transports a procédé à la reconfiguration du secteur public marchand et ce, par

Hôpital d'Adekar à Béjaïa Les travailleurs se rassemblent devant la DSP

LES TRAVAILLEURS de l'établissement de santé de proximité d'Adekar sont une nouvelle fois en colère.

Regroupés en coordination des syndicats (SNPSP, SAP, UGTA) praticiens, agents administratifs, corps communs, paramédicaux ont observé hier une journée de protestation et un rassemblement dans la matinée devant le siège de la direction de la santé de la wilaya. Les mécontents réclament le versement de leurs primes de performance, de contagion du 4^e trimestre 2015 et les primes des deux premiers trimestres de l'année en cours ainsi que le versement des salaires de nombreux travailleurs nouvellement recrutés. «Ces derniers ont été recrutés il y a huit mois et n'ont pas reçu un sou à ce jour», nous dira M. Benhacine responsable de la section syndicale du SNPSP à l'EPSP. Les protestataires comptent durcir leur mouvement à partir d'aujourd'hui. «Une assemblée générale est programmée pour aujourd'hui afin de discuter des actions à entreprendre pour faire aboutir nos revendications», dira notre interlocuteur. Et d'ajouter: «l'établissement accuse un déficit de 4 milliards de centimes depuis le quatrième trimestre de l'an dernier et le directeur de l'EPSP refuse d'appliquer la proposition du conseil d'administration de déferer le déficit à la fin de l'année en cours en attendant le budget supplémentaire, une option pour laquelle le DSP est d'accord. «Avec ce déficit qui n'est pas réglé, nous risquons de ne plus recevoir nos primes sur toute l'année», poursuit M. Benhacine qui déplore le fait que le DSP ne cesse d'annoncer son départ alors qu'il est toujours en poste et nos soucis ne sont toujours pas réglés.

Hocine C.

la création de trois groupes à partir de cinquante et une entreprises publiques. Selon Boudjemaa Talai, ministre des Transports et des Travaux publics, récemment nouveau premier responsable du secteur, présidant la cérémonie, n'a pas manqué de mettre en relief l'objectif principal de cette nouvelle restructuration. D'après lui, le projet vient d'abord répondre en application à la résolution du Conseil d'Etat du 28 mars 2015, mais aussi une occasion d'asseoir une nouvelle et meilleure stratégie pour le développement du secteur des travaux publics. A cet effet, les trois groupes créés en synergie sont donc le groupe de travaux GITRA, comprenant 21 filiales, le groupe GITRAMA, avec lui aussi 21 filiales à son actif et spécialisé dans le domaine maritime, ainsi que le groupe GEICA, «engineering et contrôle», avec, quant à lui, 09 filiales. Pour ce qui est de la gestion financière de ces derniers, l'actuelle Société de gestion des participations (SGP-TP-SINTRA) est responsable pour les trois groupes. Afin d'arriver à une organisation efficace dans le domaine des travaux publics, M. Talai a indiqué que la décentralisation des cinquante et une entreprises publiques réalisée dans le cadre de cette initiative, permettrait la création d'un environnement favorable et boosterait davantage le secteur. Faisant la lumière sur les intérêts économiques majeurs de ce regroupement d'entreprises



PH/DR

en 3 groupes principaux, le ministre a insisté sur les innombrables atouts de cette nouvelle reconfiguration. «On a décidé de la reconfiguration du secteur et de sa gestion par la création de 3 groupes, afin de définir une organisation moderne de celui-ci, et ce, avec la mise en place d'un nouveau modèle autonome des services de l'économie sociale», a-t-il déclaré sur ce point. Outre la pérennité de la croissance du secteur par son intégration à l'avenir dans une économie sociale, la souplesse des opérations administratives et économiques de ces

différentes entreprises, liée désormais, à la complémentarité de leur activités, le ministre des Travaux publics n'a pas manqué de rappeler, à ce propos, l'impact social positif que la nouvelle restructuration va avoir sur l'environnement professionnel des travailleurs. A ce propos, il a dit qu'«à travers l'impact positif qu'aura la nouvelle reconfiguration, je peux assurer à l'ensemble des travailleurs du secteur le maintien permanent de leur stabilisation professionnelle et sociale». Concernant le volet social des travailleurs par rapport à la nouvelle reconfiguration du sec-

teur des travaux publics, M. Sidi Saïd, secrétaire général du syndicat national des travailleurs, UGTA, a de son côté confirmé la bonne résolution de l'initiative, tout en rappelant à l'occasion, que cette dernière sera à même de créer de l'emploi en plus de maintenir ceux existants déjà. S'exprimant sur le sujet, il a dit que «le secteur des travaux publics est un secteur névralgique pour l'économie nationale. Cette initiative de créer 3 groupes impliquera l'autonomisation des 40 000 travailleurs du secteur ainsi que la création d'autres postes de travail».

Y. D.

Plus de 38 tonnes de cannabis saisies en quatre mois

Le trafic de drogue explose

Le trafic de drogue à l'échelle nationale prend des proportions aussi alarmantes que dangereuses, au vu des chiffres inquiétants annoncés par les services de la sûreté. Cela va du gros fournisseur au petit dealer de quartier en passant par les consommateurs et les intermédiaires. Selon les spécialistes, l'Algérie se transforme peu à peu en une terre de culture de résine de cannabis et d'opium, un marché en pleine extension qui s'explique par la forte demande de ces dernières années. Le fameux débat autour de la drogue et la toxicomanie ne cesse d'interpeller les consciences et la consommation de drogues a atteint des proportions alarmantes. Pour preuve, une quantité de 38,7 tonnes de résine de cannabis a été saisie en Algérie durant les quatre premiers mois de 2016, dont plus de 77% à l'ouest du pays, selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total

38 752,159 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les quatre premiers mois de l'année en cours, dont 77,85% dans la région ouest du pays», a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, DGSN et Douanes). La quantité de résine de cannabis saisie durant les quatre premiers mois de 2016 a enregistré une baisse de 15,54% par rapport à la même période de l'année 2015, en raison surtout du renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies restent «encore élevées». Selon le rapport, 10,67% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 7,64% dans la région Centre et 1,71% dans l'Est du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie en Algérie a fortement augmenté, passant de

18,3 grammes à 145,4436 grammes, soit une hausse de 694,77% durant la même période de référence, ajoute le même bilan. En revanche, la quantité de cocaïne saisie a enregistré une baisse de 49,33%, passant de 84 842,6 grammes durant la même période de 2015 à 42 986,5 grammes en 2016. Le rapport a également relevé une très forte augmentation des saisies des comprimés de type psychotropes, passant de 217 438 à 518 158 comprimés durant la même période de référence, soit une hausse de 138,30%, dont 57,28% ont été saisis à l'ouest du pays.

Plus de 13 000 individus impliqués dans des affaires de drogue

Selon les investigations des services concernés, 13 056 individus sont impliqués dans des affaires liées à la drogue, en hausse de 51,3%, dont 71

étrangers, selon le même bilan qui fait état de 409 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 2 963 sont des trafiquants alors que 7 346 sont des usagers de la résine de cannabis et que 1 441 sont des trafiquants de substances psychotropes et 1 229 autres en sont des usagers. S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 65 trafiquants et 7 usagers de cocaïne et 3 trafiquants et 1 usager d'héroïne. Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 10 015 affaires ont été traitées, contre 6 391 affaires en 2015 (+56,70%). Sur le total de ces affaires traitées, 2 585 sont liées au trafic illicite de la drogue, 7 428 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 2 affaires de culture de cannabis, conclut la même source.

Meriem Benchaouia

— Le ministre de la Justice devant l'APN au sujet des décisions de justice —

Louh appelle au calme et à la «retenue»

■ Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a appelé hier à la «retenue», «au calme» et à s'éloigner de «la violence verbale», affirmant que les Algériens ont besoin d'être «rassurés et sécurisés de toute peur».

Par Nacera Chennafi

Le ministre a tenu à lancer un appel au calme et à la retenue. «Je veux en cette occasion affirmer une nouvelle fois que la justice, l'État de droit et les droits de l'homme sont indivisibles. Je sollicite tout le monde à s'attacher au calme, s'éloigner de la violence verbale dans toutes ses faces et laisser la justice faire son travail», en allusion à l'affaire de la chaîne KBC sans la citer directement.

Selon le ministre : «Chaque personne qui se sent lésée de toute décision de justice peut et doit recourir aux moyens légaux, comme l'introduction de recours». Dans ce sens, il a ajouté : «Je souhaite le calme et la retenue pour tous, les Algériens et les Algériennes ont besoin d'être rassurés et sécurisés de toute peur. C'est ce qui se fait dans le cadre du programme du président Bouteflika». S'adressant à la



presse, M. Louh a souligné qu'il compte sur la famille jour-

des Algériens et des Algériennes.

Concernant la communauté algérienne établie à l'étranger, il a affirmé la mise en place d'un mécanisme pour la délivrance des documents d'état civil au niveau des représentations consulaires. Revenant sur l'adoption du projet de loi relatif au métier de commissaire-priseur hier par les députés, le ministre s'est félicité de cette adoption, son département a finalisé toutes les lois relatives aux métiers accompagnateurs de la justice. Selon le ministre, il s'agit d'un acquis qui s'ajoute aux autres dans le cadre de l'application du programme du président de la République concernant la réforme de la justice. Il a souligné que la réglementation du métier de commissaire-priseur va contribuer à améliorer l'activité de ses bureaux et assurer la transparence.

N. C.

En présence de 243 députés et 23 procurations

L'APN valide le retrait de la règle 51-49 du code d'investissement

Après un suspense qui a duré quelque temps, l'Assemblée populaire nationale a finalement pu tenir hier la séance de vote de cinq projets de loi après le report de celle de jeudi dernier, faute de quorum. Selon le président de la chambre basse du Parlement, Mohamed Larbi Ould Khelifa, étaient présents à cette plénière 243 députés en plus de 23 procurations.

Les textes de loi concernés sont le projet de loi relatif au métier de commissaire-priseur, la loi du règlement du budget de 2013, le projet de loi portant promotion de l'investissement, les deux textes relatifs au devoir de réserve pour les employés et les retraités de l'Armée nationale populaire et enfin, le projet de loi organique portant organisation et fonctionnement du Parlement avec ses deux chambres, et leurs relations fonctionnelles avec le gouvernement. Il s'agit du premier texte découlant de la dernière révision constitutionnelle. Le second projet de loi adopté hier par les députés est le texte relatif à la promotion de l'investissement notamment dans sa nouveauté portant extirpation de la règle 51-49 de ce code et son déplacement à la loi de finances. A cet effet, il faut attendre le projet de loi de finances de 2017 pour voir cette règle, sachant que

tous les amendements proposés par le groupe parlementaire du Parti des travailleurs pour le maintien de cette règle dans le code ont été rejetés par les députés de la majorité, à savoir, le FLN et le RND. Dans ce cadre, le député de PT, Ramdhan Taazibt, a déclaré que durant les travaux de la commission des finances concernant l'examen du texte en question, certains ont affiché un souhait de ne pas voir cette règle dans la prochaine loi de finances. Dans ce contexte, le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, a déclaré que le Parlement a tranché, il est souverain et la commission des finances de l'APN a dit son mot concernant les différentes propositions d'amendement en réponse à une question sur les amendements proposés par le groupe du Parti des travailleurs.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette adoption, le ministre a souligné qu'il n'y a pas lieu de débattre de la règle 51-49 affirmant qu'elle existe dans la loi de finances 2016 à travers l'article 66 en rassurant encore une fois que le gouvernement ne compte pas renoncer à cette règle. D'autre part, concernant le projet de loi relatif à la promotion de l'investissement, il a annoncé que ce texte sera appliqué dans sa totalité avant la fin de l'année

en cours après son adoption par le Conseil de la nation ajoutant que les textes d'application seront finalisés également avant la fin 2016.

Le devoir de réserve pour les militaires validé

Les deux projets de loi relatifs au devoir de réserve pour les employés de l'Armée nationale populaire et les retraités de l'Institution militaire ont été adoptés hier par la majorité parlementaire. Les deux textes ont été rejetés par les députés du Parti des travailleurs, qui avaient proposé deux amendements portant surtout sur la limitation de devoir de réserve à ne pas dévoiler les secrets de l'institution militaire. Ce texte a engendré une polémique, sachant que certains généraux à la retraite, à l'instar de Khaled Nezzar avait appelé les députés à ne pas adopter cette loi. Cependant, le choix a été fait pas la majorité parlementaire pour éloigner les militaires de la politique et la politisation. Il est à noter que le groupe parlementaire de l'Alliance verte a opté pour l'abstention alors que le Front des forces socialistes a boycotté la séance de vote.

N. C.

Vers la suppression de la disposition de 4% du nouveau code électoral Tractations entre le FLN et les députés d'El Adala

Le Front de libération nationale dans une grande partie de ses députés avait défendu les articles 73 et 94 contenus dans le projet de loi portant code électoral qui pourront renoncer à la disposition d'obtention de 4% lors des précédentes élections comme condition aux partis pour pouvoir participer aux prochaines élections électorales. Le vieux parti pourrait revoir sa position et aller vers la suppression de ces deux articles. Dans ce cadre, des tractations ont été entamées entre le parti d'Aladala et le Front de libération nationale pour supprimer la disposition de 4% proposée dans le projet de loi portant code de l'information. Cette information a été confirmée par le président du groupe parlementaire du FLN, Mohamed Djemi et le représentant du parti d'El Adala, le député Lakhdar Benkhellaf. Il est à noter que ce parti est représenté par huit députés. Il est à souligner que dans l'article 94, il est stipulé

que les partis et candidats libres doivent obtenir 4% lors des précédentes élections. Et en cas de non- obtention de ce seuil, il y a obligation de collecte de 250 signatures au lieu de 400 signatures pour chaque siège. Les députés avaient soutenu cette disposition lors des débats autour du projet de loi portant code électoral et certains ont même parlé de nettoyage de la scène politique des partis parasitaires et d'autres ont appelé même au retrait d'agrément.

Alors que l'opposition a considéré ces deux articles comme un assassinat pour l'opposition et un recul sur le multipartisme. Cependant, il est à savoir qu'en plus de la disposition de 4%, la loi électorale stipule que les partis qui n'ont pas dépassé les 5% des voix sont éliminés et leurs scores sont «versés» aux autres. Une règle qui pénalise l'opposition. Ainsi, ces partis auront juste à gagner la participation aux prochaines élections.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Falloudja libérée comme il est possible de l'être de Daech

suite de la page Une

Il semble que beaucoup d'entre eux aient été pris au milieu des populations de Falloudja autorisées à fuir les combats. Ce sont ces mêmes vrais ou faux terroristes capturés de la sorte, en marge donc des combats, tâche dévolue principalement aux milices chiites présentes sur les lieux, qui ensuite seront systématiquement présentés comme des personnes sunnites victimes d'exactions, de crimes de guerre chiites. Sur la base de ce critère, on a l'impression que la bataille de Falloudja s'est soldée par un plus grand nombre de terroristes éliminés, que cela se soit produit au cours des combats proprement dits, soit à leur périphérie. Toutefois il semble tout aussi certain, sinon plus, qu'il y a eu bien plus de "douachs" qui ont pu s'extirper de Falloudja que de "douachs" faits comme des rats. Ainsi va la guerre contre un monstre au sens mythologique du terme : il se présente sous la forme d'un Etat plus ou moins probable tant qu'il tient une place et qu'on n'est pas venu la lui reprendre, mais dont l'armée ne tarde pas à disparaître dans la nature avec pour seule consigne d'être le moins visible possible, de subir le moins de pertes possible dans sa retraite. Voilà pourquoi il peut avoir été forcé de quitter une place, comme cela s'est fait à Ramadi il y a déjà plusieurs mois, et néanmoins y refaire par intermittence des apparitions, quand il ne réussit pas à s'emparer à nouveau de zones entières, dont il faut ensuite le déloger. De sorte que Ramadi n'est jusqu'à présent libéré qu'à moitié. C'est probablement ce type de libération dont va bénéficier à son tour Falloudja, et que les Baghdadis sont invités par leur Premier ministre à fêter dans la rue. Maintenant il est vrai qu'elle a subi moins de destructions matérielles que Ramadi. Il convient sans doute de s'en réjouir, d'autant que cela signifie qu'il a fallu pour la reprendre causer moins de morts dans les rangs de la population civile que lors de la libération de Ramadi. Mais on peut aussi se demander si au final ce n'est pas le gros des terroristes qui la tenaient qui ont pu se glisser à travers les mailles du filet tendu tout autour d'elle, et dont les prises seules donnent son véritable sens à la victoire que Bagdad n'a guère tardé à claironner.

M. H.

Habits de l'Aïd à Béjaïa

Les parents face à une nouvelle saignée

■ A moins de deux semaines seulement de l'Aïd El-Fitr et comme chaque année, les chefs de familles envahissent les magasins, le jour et en soirée, pour habiller leurs progénitures en prévision de la fête de l'Aïd, le 5 ou 6 juillet prochain.

Par Hocine Cherfa

Avrai dire, beaucoup de parents ont déjà acheté des vêtements pour leurs enfants avant le ramadhan ou au début de ce mois pour gagner un pourcentage sur les articles et éviter les augmentations des prix et les spéculations qui touchent les habits à l'approche de l'Aïd. En fait, c'est un exercice difficile pour les parents que d'acheter des vêtements pour leurs enfants car il faut chercher la qualité et le prix avant de prendre la décision au risque de déboursier son argent et se gratter la tête après. Il est parfois difficile de trouver des vêtements assortis et là les parents sont contraints de faire le tour de beaucoup de magasins et se déplacer un peu partout pour chercher les articles voulus. Mais ce n'est pas facile pour les ménages de faire face aux nombreuses dépenses de l'Aïd pour

Audiovisuel

L'Arav adopte le cahier des charges élaboré par le gouvernement

L'AUTORITÉ de régulation de l'audiovisuel (Arav) a adopté le cahier des charges élaboré par le gouvernement après débat, a annoncé, hier à Tipasa, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a tenu sa première réunion et adopté le cahier des charges élaboré par le gouvernement après débat», a indiqué M. Grine qui était l'invité de la radio de Tipasa à l'occasion d'une visite de travail dans cette wilaya.

Jeudi dernier, l'Arav avait tenu sa première réunion présidée par Zouaoui Benhamadi, son président, consacrée au «plan d'action à venir».

L'Arav, prévue par la loi relative à l'activité audiovisuelle adoptée par le Parlement en 2014 pour réguler le champ audiovisuel en Algérie et consolider la mission du service public, a été installée le 20 juin dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Cette autorité indépendante assumera ses prérogatives à la fois en tant que garant et gardien de la liberté d'exercice de la profession.

L'Arav est composée de 9 membres nommés par décret présidentiel : cinq membres, dont le président, sont désignés par le président de la République, deux membres non parlementaires proposés par le président du Conseil de la nation et deux membres non parlementaires proposés par le président de l'Assemblée populaire nationale. **R. N.**

habiller leurs enfants après celles liées aux produits alimentaires dont les fruits, légumes, viandes, confiseries, boissons, etc. dont les prix ont augmenté cette année. Des prix qui ont pratiquement appauvri les ménages, soit les petites bourses. Des commerçants vous proposent des habits de tous choix et parfois bas de gamme à des prix élevés. Les pantalons pour enfants sont fixés à plus de 3 000 DA, mais ceux de très bonne qualité se vendent à partir de 4 500 DA, et la chaussure est beaucoup plus chère. Elle est fixée entre 4 000 DA et 6 000 DA. En un mot, les articles sont excessivement chers. Les parents sont dépassés par cette situation qui leur est imposée. Certains commerçants gagnent cinq fois le prix de l'article et d'autres le double ou le triple, alors que cela est régulé à un tiers seulement. Les magasins sont pris d'assaut ces derniers jours et on s'y bouscule parfois pour rien. Les parents accompagnés de leurs enfants déambulent sans fin entre les rayons et les allées des magasins à la recherche de vêtements. La plupart du temps sans rien acheter car cela se fait selon un budget qu'il ne faut pas dépasser pour ne pas s'endetter et se retrouver après l'Aïd face à



Ph/DR

une situation financière difficile. «Impossible de satisfaire les enfants car les prix sont souvent excessifs devant l'absence de contrôle et de régulation des prix.

Il faut noter qu'à toutes ces dépenses, il faut ajouter les ingrédients servant à la préparation des gâteaux et confiserie qu'on doit servir aux invités le jour

«J'». Coutumes et traditions obligent, pourvu que la fête de l'Aïd soit célébrée dans une bonne ambiance.

H. C.

Ramadhan à Oran

Engouement pour les mets préparés

Le commerce des mets préparés est en vogue à Oran. Autrefois inexistant durant le mois de ramadhan, ce créneau s'affirme aujourd'hui et trouve acquéreur.

Contrairement aux habitudes constatées en ce mois de carême, certaines familles se détournent des plats-maison et n'hésitent pas à acquérir des mets pour garnir leurs tables d'iftar, auprès de vendeurs des «temps modernes». La condition sociale est souvent invoquée pour expliquer un tel penchant, comme pour certaines femmes travailleuses qui cherchent à se délivrer, à contrecœur parfois, de tâches ménagères «contraignantes».

Autres temps autres mœurs : l'achat de plats préparés ne se limite désormais plus aux gâteaux traditionnels dont Qalb Ellouz, Chamia, Ktaif, Baklawa, mais englobe aussi les soupes (Hrira et Chorba), «Tadjine zitoune», «Methaouem» et autres plats prisés en ce mois sacré.

Une aubaine pour tous

Nombre de restaurateurs «avertis» saisissent l'aubaine et se convertissent en locaux de vente de plats préparés «spécial ramadhan», proposant des gammes variées de soupes, de salades et autres mets, gâteaux et desserts.

Peu avant l'iftar, une affluence de personnes venues faire de tels achats est constatée dans ces restaurants «branchés» dont un qui s'est découvert une nouvelle vocation à Bir El Djir, à l'est d'Oran.

Une directrice d'une entreprise nationale et mère de quatre enfants, M^{me} Hawae, la quarantaine, confie qu'elle a recours, par moments et faute de temps, à l'achat de

plats préparés auprès de ce restaurant, estimant que «cela n'est pas contraire à la règle».

«Je suis une femme active dont le travail prend parfois toute une journée, ne me permettant pas de préparer des plats à la maison», a-t-elle avoué.

Farid, cadre dans une banque, la trentaine, vivant à Oran loin de sa famille établie à Alger, trouve qu'il n'a pas d'autres alternatives que de recourir au repas à emporter ou parfois de s'attabler dans ce restaurant pour «sentir» l'ambiance familiale qui lui manque tant. Souad reconnaît, pour sa part, ne pas connaître grand-chose à l'art culinaire. Nouvellement mariée, elle n'entend pas priver son mari de la saveur du ramadhan, dit-elle avec l'espoir d'apprendre à cuisiner pour pouvoir préparer ses propres plats en prévision du ramadhan de l'année prochaine.

Les plats de chorba et hrira sont cédés à des prix variant entre 250 et 300 DA l'un. Le «Tadjine hlou» (plat de viande sucrée), «Methaouem» et autres mets sont cédés dans une fourchette oscillant entre 300 et 400 DA.

Arguant «soutenir» financièrement leurs maris, des femmes proposent leurs services culinaires à d'autres, des travailleuses surtout. Une femme au foyer de hai «USTO», Djamilia, a entrepris cette expérience l'an dernier en préparant pour d'autres des gammes variées de pain et de chorba, qui procure des rentrées supplémentaires au budget familial. Jugeant cette entreprise porteuse, elle s'est lancée dans d'autres variétés de plats à la demande de ses clientes, en majorité des voisines.

Pour une bonne organisation de cette opération, elle prend les commandes au préalable auprès de ses clientes potentielles,

a-t-elle confié, indiquant qu'elle prépare actuellement des plats cuisinés pour plus de 25 familles par jour. Un nombre qu'elle trouve aisé à satisfaire partant de son expérience comme cuisinière lors de fêtes nuptiales.

Des annonces sont par ailleurs publiées sur les réseaux sociaux invitant à faire commande de plats préparés et de gâteaux à Oran. Des femmes expertes en art culinaire (plats traditionnels ou modernes) y affichent leurs numéros de téléphone.

Le «prêt-à-manger» n'a pas que des adeptes

Si certaines femmes voient d'un bon œil l'achat de mets préparés, d'autres, plus nombreuses, trouvent que cette pratique n'a pas de charme en plus de ce qu'elle comporte comme risques.

Les plats-maison sont plus sains, soutiennent-elles, semant le doute sur la préparation des plats proposés à la vente.

Pour Karima, qui refuse catégoriquement de recourir au service des restaurants, la qualité des ingrédients entrant dans la préparation des mets mis en vente est «discutable», allant jusqu'à douter des produits utilisés. «Je préfère préparer un seul plat même léger que le leur acheter», a-t-elle souligné.

Rafik, un étudiant universitaire en 5^e année, estime qu'il ne faut pas faire totalement confiance aux plats préparés ailleurs qui peuvent provoquer des intoxications alimentaires surtout en saison estivale, citant, entre autres soupçons, la préparation avec de l'huile utilisée plusieurs fois, le non-respect des règles d'hygiène et de conservation des produits alimentaires.

Ouali T./APS

Carburant

Sonatrach vise l'autosuffisance dès 2019

■ La production d'hydrocarbures du groupe Sonatrach devrait repartir en hausse dès 2016 après des années de baisse, a assuré à Alger son P-DG Amine Mazouzi, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse.

Ph. > D. R.



Par Amel B.

« **L'**ère de stagnation est derrière nous », a affirmé M. Mazouzi qui était accompagné par ses assistants lors de cette conférence de presse dédiée à la présentation du bilan de Sonatrach, avant d'ajouter que cette hausse de la production devrait s'inscrire dans la continuité lors des prochaines années. Ainsi, pour 2016, la production primaire d'hydrocarbures devrait passer à 196 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) contre 191 millions de Tep en 2015. En parallèle, les volumes commercialisés devraient atteindre 163 millions de Tep, dont 108 millions destinés à l'exportation et 55 millions de Tep pour satisfaire la demande du marché local, selon des

données présentées lors de cette rencontre avec la presse. De même, il est prévu de réaliser 32 découvertes en 2016 contre 23 en 2015, dont 22 en efforts propres du groupe Sonatrach. Pour les cinq prochaines années, la production de pétrole devrait connaître une courbe ascendante en atteignant 75 millions de tonnes en 2017 et 2018, avant de passer à 77 millions de tonnes en 2019 pour s'établir enfin autour de 82 millions de tonnes en 2020. Concernant le gaz naturel, la production nationale est appelée à atteindre 141,3 milliards de mètres cubes (m³) en 2017, puis 143,9 milliards m³ en 2018, 150 milliards m³ en 2019 et 165 milliards m³ en 2020, a détaillé un document présenté à la conférence de presse. Interrogé sur les perspectives d'exploitation des hydrocarbures non conven-

tionnels, notamment le gaz de schiste, le P-DG de Sonatrach a répondu que l'exploitation de cette ressource « n'est pas à l'ordre du jour », ajoutant que les résultats des différentes études techniques réalisées ont confirmé l'important potentiel de l'Algérie en la matière. « Le dossier du gaz de schiste est inscrit actuellement sur le registre de recherche et développement du groupe et son exploitation n'est pas à l'ordre du jour », a dit M. Mazouzi. A une question sur le partenariat national pour la mise en œuvre des projets de Sonatrach, M. Mazouzi a insisté sur le fait que cette compagnie « ne fait aucune distinction entre sociétés algériennes et étrangères » pourvu que les cahiers des charges de Sonatrach soient respectés.

Concernant le projet de gazoduc algéro-italien Galsi, il a

précisé que toutes les études relatives à la réalisation de la partie algérienne du projet ont été finalisées et les appels d'offres pour leur réalisation sont prêts et seront lancés « dès qu'il y a une opportunité d'investissement de la part des partenaires italiens ». Pour ce qui est du segment pétrochimie, le vice-président aval de Sonatrach, Akli Remini, a affirmé dans son intervention que la mise en service des projets de nouvelles raffineries, notamment celles de Tiaret, Hassi Messaoud et Biskra devrait permettre à l'Algérie de passer du statut de pays importateur de carburants à celui d'exportateur net. M. Remini a rappelé dans ce contexte que les importations algériennes en carburants sont passées de 3,5 milliards de dollars en 2014 à deux milliards en 2015 avec un objectif d'atteindre l'autosuffisance à partir de 2019. Sur un autre chapitre, la filière pétrochimie qui a accusé un certain retard ces dernières années, devrait être relancée dès cette année avec l'inscription de cinq nouveaux projets dans le cadre du plan à moyen terme de Sonatrach, selon M. Remini. Il s'agit de projets de craquage d'éthylène et de production de polypropylène (600 millions de tonnes par an), de polythène et d'éthanol, ainsi que des projets de caoutchouc et de pneumatiques, a-t-il détaillé. Une bonne partie de ces projets est en phase de discussions avec des partenaires étrangers potentiels, alors que certains devraient être aboutir d'ici fin 2016, a précisé ce responsable. A une question sur le règlement du différend opposant Sonatrach à la compagnie italienne Eni, le vice-président exploration et production de Sonatrach, Salah Mekmouche, a indiqué que la société italienne a accepté de verser la

somme d'un milliard de dollars sous forme d'investissements et de transfert de savoir faire, et ce, en vertu de l'accord signé la semaine dernière par les deux compagnies. Concernant, par ailleurs, la valorisation des ressources humaines, il a été relevé que 6 600 cadres ont été recrutés par Sonatrach dans le cadre de son programme de recrutement et de formation lancé en 2014 et devant toucher 8 000 jeunes universitaires. Ces nouveaux cadres ont bénéficié de formations au niveau de l'Institut algérien du pétrole (IAP) et de ses différentes antennes. De même, 21 000 agents de Sonatrach ont bénéficié de formations durant 2015, a fait savoir la directrice des ressources humaines du groupe, M^{me} Assia Benkherief, également présente à la conférence de presse. **A. B.**

Prix

Le Brent se stabilise à 48,47 dollars

LES COURS du pétrole oscillaient autour de l'équilibre, hier à Londres, après leur forte chute de vendredi consécutive au Brexit, les investisseurs soupesant les possibles conséquences du vote britannique sur le marché pétrolier. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 48,47 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 6 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 6 cents à 47,58 dollars. Les cours du Brent et du WTI, qui avaient fortement baissé vendredi – à l'image de l'ensemble des marchés financiers – dans le sillage du vote britannique en faveur d'une sortie de l'Union européenne (UE), peinaient à accrocher un cap ce lundi, alors que les fondamentaux de l'offre et de la demande d'or noir ne devraient, de l'avis général, qu'être marginalement affectés par le scrutin britannique. « Il est clair que de nombreux investisseurs voient les prix actuels du pétrole comme un niveau d'entrée attrayant après leur déclin de 5% vendredi. Le fait que les prix ne soient pas descendus en dessous des plus bas qu'ils avaient touchés la semaine précédente joue également sans aucun doute un rôle », relevaient les analystes de Commerzbank. Les cours ont notamment pâti vendredi du renforcement du dollar alors que les traders fuyaient la livre sterling au profit du billet vert et du yen. **R. E.**

Finances

Saïd Kessasra installé à la tête de la BEA

Saïd Kessasra a été installé hier au poste de P-dg de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), en remplacement de Mohamed Loukal, désigné récemment gouverneur de la Banque d'Algérie. Lors de la cérémonie d'installation, le ministre des Finances, Hadji Babaammi, a relevé que M. Kessasra avait une bonne connaissance de cette banque publique puisqu'il y exerce depuis une trentaine d'années. Il a également salué le travail effectué par l'ex-P-dg de la BEA, M. Loukal, pour les différents programmes de modernisation de cette banque. M. Kessasra est titulaire d'un magistère en droit (promotion 1985) et d'un diplôme de post-graduation spécialisé en management des banques obtenu auprès de l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) en 1993. Avant d'être nommé à la tête de la BEA, il était son directeur général-adjoint chargé du commercial depuis 2011. Le ministre a estimé que la BEA, qui est la banque domiciliaire de Sonatrach, connais-

sait beaucoup de défis actuellement dont celui de la diversification de son portefeuille au profit du financement des PME dans une conjoncture de baisse des cours de pétrole. Selon lui, la modernisation en cours de la BEA, en la dotant d'un système financier intégré et performant, associé à un système de paiement moderne va, à son tour, permettre à la première banque du pays d'améliorer la qualité de ses services et de lui garantir une meilleure gestion des coûts. « Il ne faut pas attendre l'étude de la BAD (Banque africaine de développement) pour mettre en place ce système d'information intégré, l'étude ne devrait être qu'un appui supplémentaire pour une nouvelle solution informatique de la banque », a-t-il recommandé. Le renforcement de l'inclusion financière représente l'autre défi à relever par le nouveau P-dg de la BEA, selon le ministre. Par ailleurs, M. Babaammi a appelé l'ensemble des banques à encourager la bancarisation des fonds circulant hors circuit bancaire en acceptant

notamment le versement de l'argent liquide. « Il faut que les guichetiers (des banques) acceptent ces liquidités. Et s'ils doutent de l'origine de ces fonds, ils peuvent faire des déclarations de soupçons. Mais il n'appartient pas aux guichets de refuser ces dépôts », a-t-il insisté. « Il faut que les guichetiers changent de comportement car à chaque fois qu'on dépose une grande somme dans une banque et qu'on paie les 7% dans le cadre de la mise en conformité fiscale volontaire, on est libéré vis-à-vis du fisc », a souligné le premier argentier du pays. Il a, par ailleurs, avancé que son département ministériel était en discussions avec la Banque d'Algérie pour lancer le refinancement des banques à long terme, c'est-à-dire des échéances allant de 5 à 20 ans. A son tour, M. Kessasra s'est engagé à ne ménager aucun effort pour atteindre les objectifs fixés notamment en ce qui concerne la diversification du portefeuille de la banque, sa modernisation ainsi que le renforcement de l'intermédiation financière. **Samy O./APS**

Energies renouvelables

Des sociétés étrangères prêtes à investir en Tunisie

■ Des sociétés françaises, belges et espagnoles, au nombre total de 35, ont l'intention d'investir dans des projets d'énergies renouvelables en Tunisie, a fait savoir le directeur général de la STEG énergies renouvelables, Moncef Herabi.

Par Safi Y.

Il a ajouté, dans une déclaration à l'agence TAP, en marge d'un séminaire organisé par l'Association des changements climatiques et du développement durable sur les énergies renouvelables, que ces projets sont répartis entre l'énergie photovoltaïque (20) et celle éolienne (15). Herabi a fait savoir que la STEG énergies renouvelables a effectué plusieurs études d'efficacité dans le cadre de contrats au profit des sociétés précitées depuis mai 2015, date de parution de la loi sur les énergies renouvelables et leur vente exclusive à la STEG. Les études ont également permis de déterminer les sites d'exécution des investissements dans les énergies photovoltaïque et éolienne dans

toutes les régions de la République, notamment les gouvernorats de Kasserine, Tataouine, Médenine, Gabès et d'autres gouvernorats de l'intérieur. Il a expliqué que les sociétés présenteront leurs dossiers au ministère de l'Énergie et des Mines en vue d'obtenir leur accord concernant l'investissement dans ce secteur et ce, dès la parution des décrets d'application de cette loi devant être décidée à l'occasion d'un Conseil ministériel qui se tiendra dans deux semaines. Ces décrets d'application stipulent que la capacité de production d'un seul projet ne doit pas dépasser dix mégawatts pour l'énergie solaire et 30 mégawatts pour l'énergie éolienne, outre l'obligation d'adopter un taux élevé d'intégration industrielle et ce, en faisant participer

les industries locales dans la réalisation des projets. Les sociétés doivent conclure des contrats commerciaux leur permettant d'approvisionner la STEG avec leur production. Le directeur général des énergies renouvelables à l'Agence de maîtrise de l'énergie (AME), Abdesslem El Hazi, a indiqué que l'objectif du relèvement de la part de production des énergies renouvelables de 3% actuellement à un taux variant entre 12 et 14%, s'inscrit dans le cadre du programme exécutif 2016/2020. Le député à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Sahbi Ben Fraj, a déclaré à l'Agence TAP que «la faiblesse de l'investissement dans les énergies renouvelables résulte essentiellement de problèmes administratifs», considérant que «l'administra-



tion n'a pas encore conscience de l'importance de ce secteur stratégique». Selon lui, la faiblesse des législations en vigueur a contribué à son tour au manque d'exploitation par la Tunisie de ce secteur vital, affirmant que le groupe parlementaire du parti «El Horra» auquel il

appartient va présenter en 2017 des initiatives législatives pour l'investissement dans les énergies renouvelables. «Il existe des lobbys qui empêchent l'exploitation par l'Etat des énergies renouvelables et œuvrent à protéger ses intérêts économiques étant donné qu'ils exercent dans des activités énergétiques polluantes. D'après le responsable du point de communication nationale de l'accord des Nations unies sur les changements climatiques au ministère de l'Environnement et du Développement durable, Mohamed Zmerli, la Tunisie cible la réduction des gaz à effets de serre de 41% d'ici à 2030. La Tunisie a demandé aux bailleurs de fonds des crédits de 18 milliards de dollars en vue de l'aider à réduire le taux de ces gaz de 28%, tout en s'engageant à poursuivre l'abaissement des 13% restants sans condition. Il a indiqué que la contribution de la Tunisie aux émissions mondiales des gaz à effets de serre ne dépasse pas 0,007%.

S. Y./Agences

Pollution de l'air

Investir un peu plus dans l'énergie diminuerait les décès

Augmenter de 7% seulement les investissements dans l'énergie jusqu'en 2040, notamment dans des technologies plus propres, permettrait de réduire fortement le nombre de décès causés par la pollution de l'air, a estimé l'Agence internationale de l'énergie dans un rapport publié hier. Quelque 6,5 millions de personnes dans le monde meurent chaque année – soit 18 000 par jour – en raison de la pollution de l'air liée aux activités humaines, ce qui représente davantage de décès que ceux causés par le sida, la tuberculose et les accidents de la route cumulés, rappelle l'AIE. Principales responsables de cette hécatombe, la production et la consommation d'énergie, à l'origine de 85% des particules fines et de la quasi-totalité des oxydes de soufre et d'azote. En

cause notamment, le recours au charbon ou au pétrole dans la production d'électricité, l'industrie et les transports, mais aussi la cuisson au moyen de combustibles solides comme le charbon de bois dans les pays pauvres, en Asie et en Afrique. Les émissions polluantes devraient décliner dans les pays développés d'ici à 2040, à la faveur d'une demande énergétique en baisse, de la croissance de solutions peu carbonées et d'une réglementation renforcée, mais elles devraient en revanche augmenter en Afrique, en Asie du Sud-Est et en Inde en raison de la pression démographique, d'une consommation énergétique accrue et d'une augmentation de l'urbanisation, estime l'AIE. Face à cette situation, l'agence basée à Paris préconise des efforts concertés pour réduire la

pollution de l'air, en recourant notamment à des mesures et technologies déjà éprouvées. Il faudrait, selon elle, fixer «un objectif à long terme ambitieux» en termes de qualité de l'air, déployer des politiques énergétiques pour atteindre cet objectif (contrôle des émissions directes, régulations, amélioration des transports en commun, etc.), assurer un suivi efficace de ces dispositions, et aussi lutter contre la précarité énergétique. «Une augmentation de seulement 7% des investissements énergétiques totaux sur la période allant jusqu'en 2040 (...) permettrait de réduire de 1,7 million le nombre de décès prématurés liés à la pollution de l'air extérieure en 2040, et de 1,6 million celui des décès liés à la pollution domestique», souligne l'AIE.

Maya F./APS

Selon une étude

La faune sauvage, victime collatérale de la crise des réfugiés

La faune eurasiatique pourrait être fragilisée par l'érection des barrières frontalières, dont celles mises en place depuis la crise des migrants. Selon une étude publiée dans la revue PLoS ONE, les barbelés constituent un piège mortel, mais empêchent aussi le déplacement des animaux, et morcellent les populations. Depuis le début des années 1980 jusqu'à celui des années 2000, le continent eurasiatique a vu fleurir les collaborations transfrontalières en matière de conservation des espèces.

Et ce, grâce à l'élargissement de l'Union européenne, à la chute des régimes communistes ou encore à la mise en place de conventions internationales telles que celles de Berne, celle sur le commerce international des espèces de faune (Cites) ou celle sur la diversité biologique (CBD). Ce qui explique en grande partie le retour des grands mammifères européens, dont le loup, l'ours et le lynx. Or ces progrès pourraient être

menacés par l'érection de nouvelles barrières frontalières, apparues dans la foulée du 11 septembre, plus récemment avec l'afflux de réfugiés syriens.

Exemple, l'Union européenne compte désormais cinq Etats membres (Hongrie, Slovaquie, Croatie, Autriche et Roumanie) disposant de telles barrières entre eux. En Europe, d'autres sont déjà en place ou en projet, par exemple entre les Etats baltes, d'une part, la Russie et la Biélorussie, d'autre part.

Environ 30 000 km clôturés

Dans leur étude, John Linnell, de l'Institut norvégien de recherche sur la nature (Trondheim), et ses collègues relèvent ainsi un total de 56 frontières clôturées, soit environ 30 000 kilomètres sur l'ensemble du continent eurasiatique. Outre le risque physique engendré pour les animaux sauvages, dont celui d'être piégé par les barbelés, ces fermetures pour-

raient empêcher les espèces d'effectuer leurs migrations saisonnières, ou scinder leurs populations. Les chercheurs évoquent notamment le cas de la Slovaquie, qui a décidé en novembre 2015 de clôturer sa frontière avec la Croatie (670 km). Sur les 10 à 11 meutes de loups présentes dans le premier pays, 5 passent une partie de leur temps dans le second. Réduisant leur effectif, la scission de ces groupes pourrait y favoriser la consanguinité. Et contrairement à la Croatie, la Slovaquie autorise la chasse au loup, qui ne trouverait plus de refuge au-delà de la frontière. Mêmes inquiétudes pour l'ours et le lynx, encore nombreux dans ces contrées.

En Chine, l'onagre à l'abri de la chasse

Il est toutefois des cas où les barrières sont bénéfiques. Exemple, celle construite entre la Mongolie et la Chine (4 700

km): pour les hémionides (onagres ou ânes sauvages d'Asie, Equus hemionus) bloqués dans ce dernier pays, pas de risque de chasse illégale, très intense dans le premier.

«En soi, les clôtures ne sont pas toujours une mauvaise chose, mais à condition que leurs impacts environnementaux soient évalués», juge l'un des co-auteurs de l'étude, Matt Hayward de l'université de Bangor (Royaume-Uni). Pour les chercheurs, les experts de la conservation des espèces doivent se saisir du sujet, et au besoin se faire entendre lors de tout nouveau projet.

Plutôt que des barrières complètement étanches, ils proposent des ouvertures ponctuelles lors de migrations, voire de manière permanente sous surveillance vidéo. Une solution pour la faune, mais qui pourrait raviver les questions éthiques en matière de droits de l'homme.

L.K./Journal de l'environnement

Mostaganem

Attribution de 840 logements dans six communes

■ L'opération d'attribution de 840 logements sociaux locatifs et promotionnels aidés à leurs bénéficiaires a eu lieu à travers six communes de la wilaya de Mostaganem, a-t-on constaté.

Par Ilham N.

Ce quota est réparti entre 560 logements sociaux locatifs dont 100 à Khadra et Souafia, 80 à Ain Tédèles, 60 à Hassi Mameche, 20 à Safsaf et 20 à Hadjadj. L'opération porte aussi sur l'attribution de 280 logements promotionnels aidés (LPA), soit 200 relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et 80 de promoteurs privés à Hassi Mameche.

Dans ce cadre, le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a présidé la cérémonie de remise symbolique des clés de 100 logements à leurs bénéficiaires, qui s'est déroulée dans une ambiance de grande joie, surtout que l'opération survient à l'approche de l'Aid El Fitr. Le même responsable a indiqué que l'opération d'attribution de logements se déroule à un rythme accéléré. Pour ce qui est de

l'habitat promotionnel aidé (LPA), M. Temmar a exhorté les bénéficiaires à respecter l'accord fixé avant le lancement des travaux de réalisation.

Il a ajouté qu'une cellule sera installée au niveau de la direction de wilaya de l'habitat pour le suivi des travaux des projets LPA en vue de rattraper les retards. La directrice de l'habitat a annoncé, pour sa part, la remise, fin juin courant, de 1 131 pré-affectations de logements sociaux locatifs dont 767 au chef-lieu de wilaya, 215 à Bouguirat, 119 à Stidia, 20 à Sirat. Le taux d'avancement des travaux a atteint 70% et les logements seront attribués fin 2016. L'opération d'attribution de 840 logements est la sixième effectuée cette année touchant plus de 2 000 logements sociaux locatifs et leur nombre devra atteindre d'ici à la fin de l'année 6 568 logements dans différentes communes de la wilaya, a



ajouté Fatiha Kessira. Dans ce cadre, il est prévu aux mois de juillet et septembre prochains 1 000 logements entre la remise

de clés et des actes de pré-affectations à travers plusieurs communes de la wilaya.

I. N./APS

Béchar

Lancement d'une étude pour la délimitation des zones pastorales

Une étude pour la délimitation des zones pastorales dans la wilaya de Béchar est lancée par le Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette étude, préconisée par le Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes, et qui fait défaut à la région, permettra une meilleure connaissance des zones pastorales et parcours à travers les 21 communes de la wilaya, dans le but de développer des activités pastorales et, au-delà,

l'élevage des différentes espèces de cheptel et la protection de la biodiversité, a-t-on précisé. Par cette étude qui sera finalisée avant la fin de l'année en cours, il sera possible, en plus de la délimitation des régions et zones pastorales, d'organiser conséquemment toutes les activités pastorales à travers le territoire de la wilaya, a-t-on souligné. Outre cette opération, une superficie de 50 000 hectares est classée dans des zones protégées, dans le but de préserver le couvert végétal dans les communes d'Abadla (10 000ha) et Béchar (20 000 ha), dans la zone

d'Erg-Farradj (10 000 ha) et dans la région de Béni-Ounif (10 000 ha). Cette étude constituera, à l'avenir, un instrument de travail efficace en matière de planification des activités agro-pastorales au niveau de la wilaya, et facilitera la mobilité des éleveurs et leurs troupeaux, ce qui encouragera le développement de l'élevage et facilitera les missions et travaux des services de la DSA, spécialement ceux de l'inspection vétérinaire, selon la même source. L'on attend, par ailleurs, les résultats du recensement en cours des éleveurs et du cheptel à travers la wilaya, sachant que ces trois dernières années le cheptel de la wilaya était composé de quelque 2 038 têtes de bovins, 215 560 têtes d'ovins, 111 315 caprins et 24 553 camélidés, détenus par plus de 1 200 éleveurs, a-t-on fait savoir.

L.O./APS

Souk Ahras

Raccordement de 2 000 habitations rurales au réseau d'électricité

Pas moins de 2 000 habitations rurales ont été raccordées au réseau d'électricité dans la wilaya de Souk Ahras, dans le cadre de la concrétisation du programme quinquennal 2010-2014 et du programme complémentaire, a-t-on appris auprès du directeur de l'énergie, Boumedienne Seghiri.

Le même responsable a indiqué que ces opérations, d'un coût de 2074 millions de dinars qui ont ciblé plusieurs hameaux des 26 communes de Souk Ahras, ont porté le taux de raccordement au réseau électrique à 96.2% faisant passer ainsi le nombre d'abonnés à la Société de distribution d'électricité et du gaz (SDE) à plus de 101 171 abonnés.

Il a, dans ce sens, ajouté que ces raccordements ont touché des régions enclavées qui n'ont pas bénéficié d'un programme d'électricité rurale depuis l'indépendance, à l'instar de Sersouf, cette petite bourgade d'une centaine de familles dans la commune de Hanancha ou encore Mrah El Bel avec ses

30 familles dans la commune d'Oued Keberit. Dans le cadre du même programme complémentaire, pas moins de 116 transformateurs ont été installés, sur une distance de 50 km, afin de renforcer l'alimentation et mettre fin aux différentes perturbations et coupures électriques signalées, a-t-on encore appris.

Avec ces nouvelles installations, le temps d'interventions des agents de maintenance est passé de 3h à moins d'une heure seulement, grâce au réseau de fibre optique reliant les agences de la SDE-Souk-Ahras aux transformateurs électriques du chef-lieu de la wilaya, et dans les dairas de Souk Ahras, Sedrata et M'daourouch.

Parallèlement, le directeur de l'énergie a affirmé que ces réalisations ont contribué à la fixation des habitants dans leur région, incité bon nombre d'habitants à s'installer dans leur régions et à reprendre leur activité agricole.

Ali O./Agences

Aïn Defla Plusieurs structures relevant du secteur de la jeunesse en cours de réalisation

DE NOMBREUSES structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports sont en cours de réalisation dans la wilaya de Aïn Defla, a-t-on appris d'un responsable de la direction locale du secteur. Ces structures, qui devraient être réceptionnées d'ici la fin de l'année en cours, concernent deux salles omnisports d'une capacité de 500 places chacune au niveau de Rouina et Khémis Miliana ainsi qu'un centre d'équipement et de récupération au niveau de cette dernière ville, a indiqué le responsable du service des sports de la DJS de Aïn Defla, en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des sportifs de la wilaya qui se sont distingués par leurs performances. Ces structures concernent également des complexes sportifs de proximité (CSP) au niveau de Aïn Soltane, Aïn Defla et Aïn Lechiakh, auxquels s'ajoutent deux piscines (25 m) respectivement à El Attaf et Rouina, a précisé M. Hamlaoui, faisant état de la réalisation d'un camp de jeunes (200 lits) à Oued Chorfa et d'une maison de jeunes (100 lits) au niveau du chef-lieu de wilaya. «Les complexes sportifs de proximité jouent un grand rôle en matière de détection des jeunes talents et de leur épanouissement», a-t-il soutenu, soulignant que ces structures constituent des «remparts» contre toute sorte de fléaux sociaux. Au total, 50 athlètes dans les sports individuels ont été honorés au cours de la cérémonie présidée par le wali de Aïn Defla, Kamel Abass, et abritée par la maison de la culture Emir Abdelkader de la ville. Félicitant les athlètes pour les résultats obtenus, le wali les a exhortés à «se surpasser» pour «aller de l'avant» et améliorer leurs performances, les assurant à l'occasion du soutien de la wilaya.

F.C.

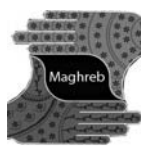
Chlef

Distribution de 650 logements publics locatifs

QUELQUE 650 logements seront attribués la semaine prochaine à travers six communes de Chlef, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Selon le chargé de la communication auprès de la wilaya, Ahmed Fatmi, l'opération concernera 168 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Chlef, qui verra, également, la remise des clés de leurs logements à une vingtaine de professeurs de l'université Hassiba-Ben-Bouali.

Une quarantaine d'autres unités LPL seront attribuées dans la commune de Tadjna, parallèlement à 60 autres à Bouzeghaia et 62 à Ouled Abbas. Quelque 50 logements sociaux participatifs seront attribués le même jour à Sidi Okacha, tandis que 250 LPL le seront dans la commune d'Ouled Farés, a-t-on ajouté de même source. Cette distribution de logements fait suite à une série d'opérations similaires, ayant consisté dans l'attribution, au cours des derniers mois, de 537 logements de différents types à travers la wilaya, dont la dernière en date remonte au 15 mai dernier, et ayant profité à quatre communes de Chlef, a souligné M. Fatmi.

R.R.



Tunisie

L'hommage aux victimes de l'attentat de Sousse sous haute sécurité

■ Le 26 juin, la ministre tunisienne du Tourisme, Selma Elloumi Rekik, dépose une gerbe de fleurs devant le panneau commémoratif de l'attentat de 2015.

Par Kamel L.

Lors d'une cérémonie placée sous très haute sécurité, la ministre tunisienne du Tourisme, Selma Elloumi Rekik, et un responsable du Foreign Office pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Tobias Ellwood, ont déposé des gerbes de fleurs au pied du panneau «In Memoriam» pour les 38 victimes dont 30 Britanniques, plantée au bord de la mer à Port Al-Kantaoui, station balnéaire près de Sousse. Sous l'œil des forces de sécurité présentes en masse, un pasteur a égrené les noms des victimes, et 38 roses blanches ont été déposées à la mémoire de chacune d'elles. Des diplomates d'Allemagne, du Portugal, d'Irlande, de Belgique et de Russie, pays ayant également perdu des ressortissants lors de l'attaque, étaient présents, tout comme des employés de l'hôtel.

Montée d'une mouvance djihadiste

«Il est important de se souvenir des vies de ceux que nous avons perdus et de continuer à soutenir ceux qui ont été pris dans cet événement tragique», a souligné M. Ellwood, en remerciant le personnel de l'hôtel, dont des membres «se sont mis



en travers des armes pour protéger la vie d'Européens». Le 26 juin 2015, un Tunisien armé d'une kalachnikov débarquait sur la plage et dans l'hôtel Imperial Marhaba et ouvrait le feu sur les estivants étrangers avant d'être tué par la police. L'attentat, revendiqué par le groupe Etat islamique (EI), survenait trois mois après celui du musée du Bardo à Tunis, qui avait tué 21 touristes et un policier. Un choc pour la Tunisie et un coup très dur pour le tourisme, déjà affecté par l'instabilité qui avait suivi la révolution de 2011. Depuis ce soulèvement, la Tunisie fait face à la montée d'une mouvance djihadiste

extrémiste, responsable de la mort de dizaines de touristes ainsi que de soldats et de policiers.

Etat d'urgence

En novembre 2015, un troisième attentat majeur revendiqué par l'EI avait tué douze agents de la Garde présidentielle en plein Tunis. L'état d'urgence proclamé dans la foulée de cette attaque est toujours en vigueur. Après Sousse, la Grande-Bretagne avait recommandé aux touristes britanniques de quitter la Tunisie et déconseillé tout voyage «non essentiel» dans le pays. «On a eu plusieurs entretiens et nous

sommes en contact avec les responsables de la Grande-Bretagne. Après le mois de ramadhan, le conseil aux voyageurs va être actualisé. Espérons qu'il soit positif», a déclaré M^{me} Elloumi. M. Ellwood a qualifié son entretien à ce sujet avec la ministre tunisienne de «très constructif» et salué «les énormes progrès» faits en matière de sécurité en Tunisie, sans toutefois se prononcer sur la possibilité de modifier ce conseil aux voyageurs dans le sens d'un encouragement. «Mais je parle pour tous les Britanniques : [ils] ont hâte de revenir en vacances ici», a-t-il assuré.

K. L./Agences

Sahara occidental

Le Polisario préoccupé par le non retour de la composante civile de la Minurso

Le président sahraoui par intérim, Khatri Addouh, a exprimé la préoccupation du Front Polisario face au refus du Maroc de permettre le retour de la composante civile de la Minurso dans ses pleines fonctions, conformément à la résolution 2285 (2016) du Conseil de sécurité, rapporte l'agence de presse sahraouie SPS. Dans une lettre adressée au SG de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-moon, M. Addouh a regretté qu'«après près de deux mois de l'adoption de la résolution 2285 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara occidental, il n'y a pas eu de progrès dans le processus politique parrainé par l'ONU pour trouver une solution juste, équitable et pacifique qui garantit le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies et le plan de règlement des Nations unies approuvé par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991)». «Jusqu'à présent nous ne

constatons pas de progrès vers le rétablissement de cette composante dans ses fonctions pour laquelle elle est mandatée par le Conseil de sécurité, à savoir l'organisation un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Il nous semble que les Nations unies permettent encore au Maroc de poursuivre ses tentatives de menacer et de saper l'indépendance et la crédibilité de la Minurso dont la mission est bien définie par le Conseil de sécurité», a martelé M. Addouh, secrétaire général du Front Polisario. Le Front Polisario a également exprimé sa forte opposition à la «réunion technique», qui a eu lieu entre les représentants de l'ONU et le Maroc le 10 juin 2016 pour la première fois dans la ville d'El-Ayouun occupée, dont le Maroc n'a pas de souveraineté sur le territoire du Sahara occidental, en vertu du droit international. «Cette réunion a été largement publiée par les médias marocains qui ont délibérément propagé la participation d'un employé d'origine marocaine à la

délégation technique, ce qui n'a pas de lien avec la question du Sahara occidental», a déploré le président sahraoui. Dans ce contexte, M. Addouh s'est interrogé «comment le Conseil de sécurité ne peut pas exiger l'application de sa résolution après deux mois du délai de trois mois accordé au Maroc pour permettre le rétablissement de la composante civile de la Minurso dans ses pleines fonctions, alors que la décision du Maroc d'expulser cette mission a été prise en 48 heures ?».

Une exposition autour de la cause sahraouie à Lausanne en Suisse

Une exposition autour de la cause sahraouie a été ouverte au Forum de l'Hôtel de ville de Lausanne, Place de la Palud, en présence du maire de la ville, Daniel Brélaz, et une délégation sahraouie, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS. L'exposition est organisée par un groupe de jeunes sympathisants avec la cause sahraouie et

le Comité suisse pour la solidarité avec le peuple sahraoui, en plus de l'Association ADER/S (panneaux solaires). Le maire a affirmé que la justesse de la lutte du peuple sahraoui depuis plus de quarante ans, «nécessite de la communauté internationale à honorer les promesses d'organiser un référendum pour l'autodétermination», rappelant l'«élan de la solidarité avec ce mouvement qui s'augmente du jour au jour». Pour sa part, le président du Comité suisse pour la solidarité avec le peuple sahraoui, Brithir Birigo, a révélé que la résistance du peuple sahraoui face à l'agression et à l'occupation marocaine impose à la communauté internationale de respecter ses engagements envers les Sahraouis. L'exposition a été assistée par un grand nombre de militants et de citoyens suisses, dont l'exposition d'un projet d'énergie dans les camps de réfugiés. L'exposition, ouverte depuis jeudi, se poursuivra pendant dix jours et dans plusieurs villes suisses.

Faiza O./APS

Libye Fayez al-Sarraj réclame une armée unifiée pour vaincre l'Etat islamique

LE CHEF du gouvernement d'union nationale en Libye a déclaré à l'AFP que seule une armée réunissant toutes les forces du pays peut vaincre l'organisation Etat islamique (EI) qui a profité de l'anarchie dans ce pays pour s'implanter. «Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de solution pour venir à bout de cette organisation (l'EI) sinon à travers un commandement militaire unifié qui rassemble les Libyens de toutes les régions du pays», a affirmé Fayez al-Sarraj, répondant dimanche à des questions écrites. La Libye, où l'accès aux armes est facile, est plongée dans le chaos et minée par les luttes de pouvoir. Malgré l'installation, depuis fin mars à Tripoli, d'un gouvernement d'union (GNA), soutenu par la communauté internationale, M. Sarraj peine à étendre son autorité à l'ensemble du territoire. Il est néanmoins soutenu par des milices de l'ouest de la Libye, formées d'anciens rebelles ayant combattu en 2011 le régime du dictateur Mouammar Kaddafi et ayant refusé par la suite de déposer les armes. Mais dans l'est de la Libye, des forces composées de milices et d'unités de l'armée libyenne demeurent loyales à des autorités non reconnues, sous le commandement du général controversé Khalifa Haftar. Le 12 mai, les forces alliées au GNA ont lancé une vaste offensive pour reprendre à l'EI la ville côtière de Syrte, son principal bastion en Libye depuis juin 2015. Syrte est situé à 450 km à l'est de Tripoli. L'offensive a permis aux forces progouvernementales de reprendre plusieurs localités et positions occupées par l'EI sur leur chemin depuis la ville de Misrata, siège du commandement de l'opération militaire, jusqu'à Syrte où elles ont pu entrer le 9 juin avant d'y encercler les jihadistes. Mais ces forces ont été ralenties ces derniers jours dans leur progression à Syrte par les contre-offensives de l'EI. M. Sarraj a expliqué que «le ralentissement de la progression des forces progouvernementales est dû à notre souci pour la sécurité des civils que l'EI n'a pas hésité à utiliser comme boucliers humains». Il y aurait à Syrte quelque 30 000 civils, selon des sources militaires des forces du GNA. «La victoire n'est qu'une question de temps. Espérons qu'il soit très court», a-t-il assuré.

R.M.



Liban

Attentats suicide meurtriers dans un village

■ Une série d'attentats suicide menés par quatre kamikazes a coûté la vie à cinq personnes dans un village à majorité chrétienne dans l'est du Liban, une région troublée en raison de sa proximité avec la Syrie en guerre.

Cette attaque est survenue quelques heures après que le groupe État islamique (EI) a revendiqué un attentat suicide perpétré en Jordanie à la frontière syrienne, ayant fait sept morts et 13 blessés mardi. La série d'explosions s'est produite avant l'aube à Al-Qaa, un village situé dans la région de la Bekaa, à quelques kilomètres de la frontière. Le mode opératoire – utilisation de kamikazes et attentats simultanés – est typique des organisations jihadistes comme l'EI et Al-Qaïda. «Le premier assaillant a frappé à la porte de l'une des maisons, mais face à la méfiance des habitants, il a déclenché sa ceinture explosive», a indiqué une source militaire. Alertés, les habitants se sont rassemblés sur les lieux, à une centaine de mètres de l'église, et c'est à ce moment là que les trois autres kamikazes sont entrés en action, a-t-elle ajouté. Le maire d'Al-Qaa, Bachir Matar, a indiqué que deux des kamikazes s'étaient fait exploser

lorsque «les habitants se sont réunis pour soigner les blessés». «Nous avons poursuivi le quatrième assaillant et tiré sur lui avant qu'il ne se fasse sauter». «Mon voisin prenait son souhour (le repas d'avant l'aube pendant le ramadhan) lorsqu'il a vu des assaillants dehors. Il est sorti pour leur parler mais il a rapidement compris qu'ils cherchaient des problèmes», a raconté à l'AFP Fadi Bsherrawi, un habitant. «Son fils est sorti avec son fusil de chasse et a tiré sur eux (...) J'ai entendu des tirs et des explosions», a-t-il ajouté. Selon Georges Kettaneh, le secrétaire général de la Croix-Rouge libanaise, «au moins huit personnes dont trois kamikazes ont été tuées et quinze ont été blessées». Quatre blessés sont des soldats, a précisé l'armée. Un correspondant de l'AFP a constaté que les forces de sécurité libanaise s'étaient déployées à la suite de l'attaque, qui n'avait pas été revendiquée en fin de matinée. La coordonnatrice spéciale de l'ONU pour le Liban, Sigrid Kaag,



a «condamné» cette attaque et appelé la communauté internationale à «améliorer les capacités de l'armée libanaise face aux défis sécuritaires, dont les menaces terroristes». Al-Qaa est situé sur le principal axe routier reliant la ville syrienne de Qousseir à la Bekaa libanaise. Il est majoritairement chrétien mais un quartier est peuplé de musulmans sunnites et des réfugiés syriens ont établi un camp à sa périphérie. Comme de nombreuses autres localités de l'est du Liban, Al-Qaa n'est pas épargné par la guerre syrienne qui a fait plus de 280 000 morts et poussé des millions de personnes à la fuite depuis plus de cinq ans. «Le village est toujours sur ses gardes et

nous surveillons nos maisons avant d'y entrer», a expliqué Fadi Bsherrawi. La zone frontalière a été le théâtre de multiples affrontements entre l'armée libanaise et des groupes jihadistes comme le Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al Qaïda, ou le groupe extrémiste sunnite État islamique (EI). La tension a culminé en août 2014 lorsque Al Nosra et l'EI ont enlevé une trentaine de soldats et policiers libanais, à Aarsal, dans l'est du pays. 16 d'entre eux ont été libérés fin 2015 à l'issue de négociations longues et ardues menées par Beyrouth. L'implication du puissant mouvement chiite libanais Hezbollah aux côtés du régime syrien de Bachar al-Assad, a accru les tensions confessionnelles au Liban,

qui accueille plus de 1,1 million de réfugiés syriens, soit le quart de sa population. Le Hezbollah, proche de l'Iran, un autre allié de Damas, a envoyé plusieurs milliers de combattants pour venir en aide au régime syrien face aux rebelles et jihadistes. En Jordanie, l'EI a revendiqué dimanche soir l'attentat suicide ayant visé mardi dernier un poste des garde-frontières et provoqué la mort de sept personnes, selon l'agence Amaq liée à l'organisation jihadiste. Ce genre d'attentats est rare dans le royaume, proche allié de Washington, qui participe depuis 2014 à la coalition internationale conduite par les États-Unis contre le groupe EI, implanté en Syrie et en Irak.



Points chauds

Individualisme

Par Fouzia Mahmoudi

Si les cotes de popularité de Manuel Valls et de François Hollande sont au plus bas, certaines personnalités du gouvernement continuent, elles, à séduire les Français, telles que le jeune ministre de l'Économie. D'ailleurs ce dernier, malgré les multiples remises en place et les menaces à demi-mot du Premier ministre et du président lui-même, semble bien décidé à jouer à fond la carte de l'individualisme en continuant à propulser son mouvement En Marche !, alors que les cotes de popularité du président et du Premier ministre sont comme toujours au plus bas. Mais rien ne pourrait être plus différent pour le jeune ministre de l'Économie qui lui au contraire connaît une popularité inégalée à gauche. Profitant de cet élan, son mouvement lancé le 6 avril dernier a débuté cette semaine une campagne de porte-à-porte, dont l'objectif est de consulter 100 000 personnes d'ici à juillet et de livrer un «diagnostic» après l'été. «On est toutes et tous convaincus que le pays est face à des défis qui sont nouveaux et que les partis classiques ne permettent pas totalement de résoudre», explique le ministre de l'Économie dans une vidéo postée samedi sur le compte Facebook de son mouvement. Selon lui, son mouvement et sa démarche de porte-à-porte doivent contribuer à «construire le camp du progrès». Il veut mettre l'accent sur le «travail» et les inégalités. «On doit traquer les rentes et recréer une égalité des chances», préconise le populaire ministre de l'Économie. «Cette grande marche, son objectif c'est d'aller à la rencontre des Français, de faire ce diagnostic du pays en ouvrant une porte, en allant au-devant des autres», explique Emmanuel Macron, qui s'est fixé comme objectif de collecter 100 000 témoignages. Ils permettront de nourrir le «diagnostic du pays» qu'Emmanuel Macron veut présenter «à la fin de l'été», en s'appuyant également sur le travail d'experts. Les «marcheurs», encadrés par des coordinateurs, soumettront à leurs interlocuteurs un questionnaire comportant huit questions ouvertes du type «Qu'est-ce qui marche en France ?». Le ministre de l'Économie a affirmé mercredi dernier à la presse que son mouvement comptait d'ores et déjà «plus de 50 000 adhérents», «12 000 personnes» ayant par ailleurs décidé de participer à l'opération de porte-à-porte. Disant ne pas être «obsédé» par l'élection présidentielle, Emmanuel Macron entend dévoiler «entre l'automne et l'hiver (...) un plan d'action progressiste pour transformer le pays». L'on imagine par contre sans peine que François Hollande et Manuel Valls ne doivent pas être ravis par cette énième initiative du jeune ministre qui ne cesse depuis quelques mois d'attirer l'attention sur lui, alors que le président socialiste essaie désespérément de convaincre, discrètement, les Français du bien-fondé d'un second mandat. Mais les sondages continuent à mettre en évidence qu'une large majorité de la population et même une large majorité des militants et sympathisants de gauche rejettent totalement l'idée d'une candidature à la présidentielle de 2017.

F. M.

Royaume-Uni

Après le Brexit, que va-t-il se passer ?

Le vote des Britanniques jeudi pour une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne pose une série de questions politiques, économiques et constitutionnelles. David Cameron a annoncé vendredi qu'il démissionnait, ajoutant que son successeur serait désigné en octobre. Parmi les favoris figurent la tête de proue des partisans du Brexit, Boris Johnson et la ministre de l'Intérieur Theresa May qui a soutenu le camp du maintien tout en continuant à tenir une ligne dure sur l'immigration, très populaire chez les partisans d'une sortie de l'UE. Les députés conservateurs doivent se réunir hier pour formaliser le processus de sélection de leur nouveau chef. Tous les candidats doivent se faire connaître puis les députés conservateurs choisiront les deux favoris. Le nouveau chef des conservateurs et Premier ministre sera alors choisi par un vote par correspondance des quelque 150 000 membres du parti. Le chef du parti travailliste d'opposition Jeremy Corbyn subit une fronde d'une partie des députés du Labour qui l'accusent de ne pas en avoir fait assez dans la campagne du référendum pour convaincre de voter en faveur du

maintien. Dix-huit membres de son cabinet fantôme ont démissionné depuis vendredi et il pourrait faire l'objet d'une motion de défiance hier après-midi. Tout député travailliste voulant jouer les challengers de Jeremy Corbyn doit réunir le soutien de 20% des 229 députés travaillistes, avant de chercher le soutien des membres du parti qui restent majoritairement acquis à leur chef selon les sondages. Malgré cette pression, il a affirmé qu'il ne comptait pas démissionner, fort de ce soutien de la base qui l'a élu en septembre. Si 17,4 millions de personnes ont voté pour le Brexit, 16,1 millions s'étaient prononcés pour rester dans l'UE et beaucoup ont exprimé leur colère depuis le résultat. Une pétition réclamant l'organisation d'un deuxième référendum dépassait hier les 3,6 millions de signataires. En Ecosse, qui a voté à 62% pour rester dans le giron européen, Nicola Sturgeon, Première ministre de la région, a affirmé que le résultat rendait «hautement probable» l'organisation d'un nouveau référendum d'indépendance après celui du 18 septembre 2014. Elle a annoncé que son gouvernement voulait «des discussions

immédiates» avec Bruxelles alors que le Parlement écossais doit se réunir mardi pour évoquer la situation. Mais le gouvernement britannique a rétorqué hier que c'était «la dernière chose» dont l'Ecosse avait besoin. En Irlande du Nord, qui a également majoritairement voté en faveur d'un maintien dans l'UE, le parti nationaliste Sinn Féin a appelé à un référendum sur une Irlande unifiée. Mais le Premier ministre irlandais Enda Kenny et son homologue nord irlandaise Arlene Foster ont rapidement rejeté ce scénario. David Cameron a insisté jeudi sur le fait qu'il comptait laisser le soin à son successeur d'activer l'article 50 du Traité de Lisbonne qui prévoit la mise en œuvre du retrait d'un des pays membres de l'Union européenne. Hier, le gouvernement britannique a annoncé la création d'un département spécial pour gérer le Brexit. Pour les responsables européens, cette procédure de retrait doit être initiée le plus tôt possible, le président du Parlement européen Martin Schulz appelant à ce que cela ait lieu dès aujourd'hui à Bruxelles, au début d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement européens de deux jours.



Musique

Hommage à Cherifa, icône de la chanson kabyle

Une soirée artistique a été animée dimanche soir à Alger en hommage à titre posthume à l'artiste Cherifa, icône de la chanson kabyle, disparue en 2014.

Par Adéla S.

Le concert, organisé à la salle El Mouggar par l'Office national de la culture et de l'information (Onci) dans le cadre des soirées du mois du ramadhan en hommage à des artistes algériens, a été une occasion pour les chanteuses Hassiba Amrouche et Nouria de rendre hommage à une grande figure de la chanson kabyle en revisitant son répertoire musical.

Devant un public nombreux venu redécouvrir les chansons cultes de l'artiste qu'on appelle respectueusement «Nna Cherifa», l'interprète de variétés Hassiba Amrouche, a gratifié le public d'une variété de chansons en hommage à Cherifa.

Elle a interprété «Ay-a lxir inu» (A mon grand bonheur) d'Idir et «Ay azerzour» de Cherifa, des chansons qui ont recueilli les faveurs du public.

Vêtue d'une robe traditionnelle kabyle, la jeune chanteuse Nouria a, pour sa part, interprété plusieurs chansons cultes de la diva Cherifa, dont «Avqa aala khir a y'Akvou» (Adieu Akbou) et «Aman u karmus».

Elle a également entonné un «achewiq», chant poétique traditionnel kabyle réservé aux femmes, en hommage à Cherifa qui a légué un répertoire musical considéré comme source d'inspiration pour beaucoup d'artistes.

Native d'Ilmayen (Bordj Bou Arreridj), où elle a vu le jour en



1926, Cherifa, de son vrai nom Ouardia Bouchemlal, s'est intéressée depuis sa prime enfance au chant et la poésie. A l'âge de dix-huit ans, elle quitte son village natal pour Akbou (Béjaïa)

avant de s'installer plus tard à Alger où elle s'est illustrée à la Radio algérienne.

Sur les ondes de la Chaîne II d'expression amazighe, la jeune Cherifa s'est affirmée par une

parfaite interprétation du chant kabyle, notamment dans sa variante traditionnelle dit «Achewiq». L'artiste qu'on surnomme le «porte-voix des femmes», a composé un répertoire de près de mille chansons dont une grande partie est enregistrée à la radio, le reste étant inédit. La défunte, qui a consacré toute sa vie à la chanson, avait contribué grandement à la conservation et la transmission du patrimoine ancestral kabyle à travers l'Achewiq.

Au cours de sa longue carrière artistique, elle a légué un riche répertoire musical et des chansons à succès comme «Ay Azerzour» et «Vqa Aala Khir Ay Akvou», reprises par de grands artistes d'expression kabyle. Cherifa s'est éteinte en mars 2014 à l'âge de 88 ans.

A. S./APS

Tizi Ouzou

Projet de classement de la maison Khorsi comme bien culturel local

La maison des frères Khorsi dans le village Tizi Ntalaght relevant de la commune de Béni Douala (Tizi Ouzou) qui a servi d'abri aux moudjahidine et officiers de l'ALN durant la guerre de Libération nationale sera proposée au classement comme bien culturel local, a-t-on appris dimanche de la directrice de la culture.

Nabila Goumeziane a expliqué que le dossier portant proposition de classement de ce repère historique de la région est actuellement en phase de montage et sera déposé auprès de la commission de wilaya chargée du classement des biens culturels et historiques dès sa finalisation.

«Une équipe de la direction de la culture a visité la demeure et réuni toutes les informations nécessaires pour mener à bien ce projet et préserver ce témoin matériel et patrimonial de notre mémoire collective et de notre

histoire», a-t-elle déclaré à l'APS.

La direction du secteur travaille également sur un deuxième dossier de classement de la maison Aïssat-Idir à Djamaâ Saharidj dans la daïra de Mekla qui s'ajoutera aux bâtisses déjà classées à travers la wilaya, notamment la maison Abane Ramdane ainsi que celles de Fatma N'soumer, des Aït Kassi et de Cherif Kheddoum, a-t-on appris de même source.

La bâtisse de l'ancien hôpital de la localité de Aïn El Hammam, construit au 19^e siècle, est le troisième projet de classement sur lequel travaillent en ce moment les services concernés, a encore indiqué M^{me} Goumeziane.

Au volet patrimoine et sites archéologiques, c'est la grotte Azrou Miazeme dans la commune de Boudjima qui a été proposée récemment au classement, a-t-on fait savoir.

En sus de la préservation de ces sites culturels et historiques, la direction de la culture ambitionne de développer dans le futur des musées à thèmes et de créer des circuits touristiques qui contribueront au développement de la région, a-t-elle signalé.

«Chaque village et chaque commune de la wilaya a sa spécificité et son héritage culturel, archéologique et historique que nous comptons mettre à contribution pour assurer son développement en faisant des sites protégés et classés des petits musées qui favoriseront l'épanouissement de l'activité touristique», a-t-elle soutenu.

Toujours au volet de la préservation de l'héritage culturel local, M^{me} Goumeziane a évoqué un projet de réhabilitation de la maison de l'artiste Chérif Kheddoum au village Boumessaoud (Iferhounène), classée en 2015 comme patrimoine culturel. **Racim C.**

Cinéma

«Le Monde de Dory» reste en tête du box-office nord-américain

«Le Monde de Dory», la suite des aventures du petit poisson bleu amnésique qui avait battu des records pour sa sortie en Amérique du Nord, s'est maintenu en tête du box-office nord-américain pour sa deuxième semaine dans les salles.

Les aventures de Dory, grande amie de Némou le poisson clown, en quête de sa famille perdue, ont engendré 73,2 millions de dollars de recettes pendant le week-end et 286,5 millions depuis sa sortie, selon les chiffres provisoires de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés dimanche.

«Independence Day: Resurgence», un film de science-fiction de Roland Emmerich avec Liam Hemsworth et Jeff Goldblum, prend la seconde place pour son premier week-end sur les écrans avec 41,6 millions de dollars.

Vingt ans après «Independence Day», la Terre est de nouveau menacée de destruction par un retour des «aliens». Pour la protéger, les nations du monde ont collaboré à un gigantesque programme de défense exploitant la technologie extraterrestre. Mais il faut

dra l'ingéniosité et le courage d'un petit groupe de héros, hommes et femmes, pour sauver l'humanité.

«Agents presque secrets», avec le musculeux Dwayne Johnson et le petit Kevin Hart, est tombé de la deuxième à la troisième place du classement, récoltant 18,4 millions de dollars et 69,3 millions au total en deux semaines d'exploitation.

Dans ce film, un comptable sans histoires est projeté dans l'univers de l'espionnage après avoir repris contact avec un vieux copain sur Facebook.

«Instinct de survie» (The Shallows) prend la quatrième place pour sa sortie dans les salles, avec 16,7 millions de recettes.

Ce thriller d'épouvante de Jaume Collet-Serra avec Blake Lively, Oscar Jaenada et Brett Cullen raconte l'histoire d'une surfeuse attaquée par un grand requin blanc.

«Free State of Jones», une autre nouveauté, prend le cinquième rang avec 7,7 millions de dollars.

Ce film de guerre de Gary Ross avec Matthew McConaughey, Gugu Mbatha-Raw

et Keri Russell retrace l'histoire vraie d'une révolte de pauvres fermiers blancs et d'esclaves en fuite contre l'armée des Confédérés durant la guerre de Sécession.

Egalement dans le top dix : 6. Le film d'épouvante, «Conjuring 2, le cas Enfield» avec l'actrice Vera Farmiga, dégringole de trois places en encaissant 7,7 millions de dollars et 86,9 millions sur trois semaines.

7. Il devance le thriller judiciaire «Insaisissables 2», avec Mark Ruffalo, Jesse Eisenberg et Woody Harrelson qui engrange 5,6 millions de dollars (52 millions au total).

8. «X-Men: Apocalypse», le dernier opus de cette série de films à succès, avec Jennifer Lawrence et Michael Fassbender, récolte 2,5 millions de dollars et 151,2 millions sur cinq semaines.

9. «Ninja Turtles 2», la suite des aventures de ces personnages de bande dessinée empochent 2,4 millions de dollars (77,1 millions au total) 10. «Alice de l'autre côté du miroir», avec Johnny Depp, éreinté par la critique, a récolté 2,1 millions de dollars et 74,6 millions sur cinq semaines. **R. C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition de peinture «25^e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de juin : Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

Cirque national d'Algérie Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes, Alger)

Jusqu'au 30 juillet : Spectacles du cirque Il Florelegio. Horaires : Du dimanche au jeudi, à 18h30, vendredi et samedi à 15h et à 18h30.

Au programme des soirées de Dar Abdeltif durant le ramadhan Du 9 juin au 1er juillet à partir de 22:30

Jeu 30/06 : Imzad
Vendredi 01/07 : Lemma Becharia
Au programme des soirées de la Salle Ahmed Bey de Constantine

Le 30/06/2016 à partir de 22:30

Groupe Dar El Bahri - El Ouesfane, Kamel El Galmi
Le 01/07 à partir de 22:30 : Zine Eddine Bouchala, Groupe Ichrak Bouna, Troupe Elrihane
Le 02/07 à partir de 22:30 : Association Merid Aissawa, Association Balabel El Andalous, Association El Hadhra El Aissawia

Jeu 30 juin à 22h30 : Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El Feth (El Madania, Alger)

Nassima Chabane animera une soirée musicale et de chant en hommage à l'un des maîtres de la musique andalouse, cheikh Dahmane Benachour.

Du 27 au 30 juin à partir de 22h

Port Boudis (Jijel) Journées du monologue et de l'humour.

Jusqu'au 3 juillet : Galerie Sirius (Télemly, Alger) exposition «Quatyorque» des artistes Karim Sergoua, Abdelkader Belkhorissat, Valentina Ghanem et Rachid Djemaï.

Mardi 28 juin : Espace culturel Mentouri (5, rue Bachir-Mentouri, Alger-Centre) : A l'occasion de la Journée nationale de l'artiste, exposition de différents arts, arts plastiques, tenues traditionnelles, livres et objets d'art.

Coup-franc direct

Les sélections jeunes, ces laissées-pour-compte

Par Mahfoud M.

Encore une fois, une sélection jeune se fait hara kiri, se faisant battre par moins fort qu'elle. Il s'agit de l'EN U17 qui a perdu, sur son propre terrain SVP, face à son homologue libyenne qui n'a même pas osé s'entraîner en raison de la guerre dans le pays. On ne comprend plus qui ce qui se passe dans notre football local avec ces jeunes qui n'arrivent même pas à décrocher une qualification à la phase finale de la CAN. C'est vraiment désolant, d'autant plus que la pâte existe et qu'il faut juste la travailler. Le coach national, après cette première défaite face à la Libye, a tenu à fustiger les clubs, avouant qu'ils ne font pas beaucoup travailler ces jeunes, mais il oublie dans le même temps que rien n'est fait aussi au niveau de la FAF qui n'accorde pas la même attention aux jeunes comme elle le fait pour la sélection A qui bénéficie de tous les moyens logistiques lui permettant de travailler et de se préparer dans les meilleures conditions. Le patron de la fédération devrait se tourner vers ces jeunes et les aider à grandir pour être les prochains porte-drapeaux et pourquoi pas composer l'EN de l'avenir avec eux. Toutefois, on ne peut espérer que cela arrive tant que les instances nationales continuent à «importer» des joueurs de l'extérieur, plus précisément d'Europe, qui forme ainsi pour que l'Algérie en profite.

M. M.

MC Alger

L'Olympique Béja en amical jeudi à Ain Draham

LE MC ALGER (Ligue 1 algérienne de football) disputera son unique match amical jeudi face à l'Olympique Béja, nouveau promu en Ligue 1 tunisienne, au centre de préparation d'Ain Draham. Le Doyen a entamé vendredi un stage de dix jours dans la ville frontalière d'Ain Draham (Tunisie), trois jours après avoir repris l'entraînement en vue de l'exercice footballistique 2016-2017. Seize joueurs ont effectué le voyage, dont les deux nouvelles recrues Hicham Nekkache (ex-CR Belouizdad) et Antar Djemaoui (ex-ASM Oran). Les autres, à l'image de Zahir Zerdab et Zidane Mebarakou (ex-MO Béjaia) sont attendus dimanche en soirée. Amir Karaoui, en fin de contrat, est attendu dimanche à Alger pour rempiler avant de rejoindre ses coéquipiers en terre tunisienne. Le MCA, sous la houlette de son nouvel entraîneur Djamel Menad, effectuera un second stage à l'étranger durant l'intersaison, plus précisément dans la ville polonaise de Wisla du 9 au 25 juillet. Le club phare de la capitale, qui participera la saison à venir à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), s'est bien renforcé cet été en engageant pas moins de huit nouveaux joueurs, alors que la liste n'a pas encore été bouclée.

Eliminatoires CAN-2017 (U17)

Le sélectionneur tacle les clubs

LES JOUEURS de la sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) ont difficilement terminé le match perdu face à la Libye (3-2), samedi soir à Alger, pour le compte de la manche aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique-2017, en raison de la série de blessures musculaires ayant touché l'effectif, suscitant l'ire de l'entraîneur national Saber Bensmail. Deux joueurs ont été contraints de céder leurs places au début de la deuxième période pour cette raison-là, alors que d'autres ont dû faire des sacrifices pour aller au bout du match qui a vu leur adversaire revenir de loin dans le dernier quart d'heure en égalisant d'abord (2-2) avant de marquer le but de la victoire dans le temps additionnel. «Les joueurs sortis ainsi que d'autres souffraient de courbatures qui les empêchaient de se donner à fond. Ces courbatures sont dues au manque de préparation de nos joueurs dans leurs clubs. Aussi, le championnat s'est achevé en avril dernier et cela n'est pas fait pour arranger nos affaires malgré les stages à répétition que nous avons effectués», a expliqué le premier responsable technique des Verts. Ce constat a poussé Bensmail à

retenir, dans sa liste des 18, dix joueurs de deux clubs, en l'occurrence le Paradou AC et l'ASM Oran, après avoir été relativement satisfait du travail réalisé dans ces deux formations au niveau de leurs équipes des U17. Malgré cela, son équipe a perdu et son rendement face à la Libye n'a guère été rassurant. La même remarque avait été faite par l'ex-sélectionneur national des moins de 20 ans, Mohamed Mekhazni, en mars dernier, lorsque son équipe a dû quitter dès le premier tour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique de la catégorie face à la Mauritanie (2-1 à Alger et 0-2 à Nouakchott). La Fédération algérienne de football (FAF) s'étant sans doute rendue compte des insuffisances constatées dans ce registre a décidé, lors de la réunion de son bureau exécutif mardi dernier, de relancer l'expérience des Académies de football dès la saison prochaine. Elle va tout simplement se substituer aux clubs pour assurer une bonne formation aux sélections jeunes qui ne parviennent généralement pas à passer le premier tour dans les différentes qualifications continentales, notamment les U17 et les U20.

Equipe nationale de football Rajevac sera-t-il à la hauteur du challenge ?

■ Maintenant que la sélection nationale a un nouveau sélectionneur, en la personne du Serbe Milovan Rajevac, il faudra éclaircir certains points ayant trait à son recrutement, alors qu'il n'était pas vraiment dans les plans de la Fédération algérienne de football.

Par Mahfoud M.

Rajevac succède au Français Christophe Gourcuff qui a travaillé 20 mois en EN. Il aura la lourde tâche de faire redémarrer la machine, même si celle-ci est déjà bien huilée grâce à la dynamique des résultats probants réalisés jusqu'à maintenant avec sa qualification sans peine pour la phase finale de la CAN et avec des scores larges. L'engagement de Rajevac est venu pour donner ce plus attendu sur le plan tactique surtout avec le tirage au sort du dernier tour des éliminatoires du Mondial 2018 qui a donné lieu à des confrontations qui seront certainement très chaudes dans ce groupe dit de la mort. En effet, les matchs face au Nigeria, au Cameroun, à la Zambie demandent une plus grande concentration et surtout une bonne préparation technico-tactique pour engranger un maximum de points et décrocher le ticket de la qualification à la phase finale de la Coupe du Monde en Russie. Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, pense que Rajevac est l'entraîneur qu'il faut pour l'EN, d'autant plus qu'il a l'expérience demandée sur le plan africain après avoir pris en main le Ghana avec lequel il a atteint les quarts de finale du Mondial.



Rajevac, le nouveau coach national

L'Afrique n'est pas un secret pour ce technicien qui aura pour objectif de qualifier les Verts à la phase finale du Mondial. On se demande si ce dernier sera à la hauteur de ce difficile challenge qui l'attend, d'autant plus que tout le monde souhaite que notre équipe décroche ce fameux billet pour la troisième fois consécutive. Par ailleurs, le fait de ramener un entraîneur étranger devrait

aider notre sélection qui est constituée en majorité de professionnels évoluant à l'étranger. Toutefois, il y a un léger handicap qui est celui de la langue, étant donné que le Serbe est plutôt anglophone et ne s'exprime pas bien en français. On se demande s'il pourra régler ce problème à temps pour pouvoir communiquer avec les joueurs et la presse.

M. M.

Stade de Reims

Mandi jouera au Betis Séville

LE DÉFENSEUR international algérien du Stade de Reims, Aïssa Mandi, très convoité cet été malgré la relégation de son équipe en Ligue 2 française de football, devrait opter finalement pour le club de première division espagnole, le Betis Séville, selon la presse locale. «Convoité par plusieurs clubs français et étrangers, dont Rennes, Saint-Etienne et Middlesbrough, Aïssa Mandi va finalement s'engager avec le Betis Séville», a indiqué dimanche le journal L'Equipe. «La transaction devrait se conclure la semaine prochaine», précise encore le journal français,

ajoutant que le Stade de Reims et le Betis Séville se seraient mis d'accord sur un transfert tournant au tour de 4 millions d'euros. Mandi, latéral droit de 24 ans converti en libero cette saison, a eu dans l'ensemble un bon rendement sur le plan individuel, mais n'a pas réussi à éviter la relégation de son équipe. Si son transfert au Betis se concrétise, il y retrouvera un autre international algérien, en l'occurrence le milieu droit Foued Kadir, ainsi que l'ancien joueur de l'OGC Nice, Didier Digard, et le Montpelliérain Jonas Martin.

USM Alger

Reprise des entraînements aujourd'hui à Ain Benian

L'USM ALGER (Ligue 1 algérienne de football) reprendra aujourd'hui les entraînements à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Ain Benian (Alger) en vue de la saison 2016-2017. Le club champion d'Algérie en titre, à la recherche d'un entraîneur après le départ de Miloud Hamdi, devrait être dirigé par le technicien algéro-belge, Adel Amrouche, avec qui des contacts sont en cours. En matière de recrutement, l'USMA a enregistré l'arrivée du milieu offensif de la JS Saoura, Ziri Hammar (23



ans), qui s'est engagé pour un contrat de deux saisons. Il devient du coup la sixième recrue estivale du club après Rafik Bouderbail, Khaled Abel, Amir Sayoud et Réda Bellahcene, alors que le défenseur international olympique du Paradou AC (Ligue 2/Algérie) Abderraouf Benguit a été prêté pour une saison. Deux éléments ont réintégré l'effectif après avoir été prêtés la saison dernière : Abderrahmane Meziane (RC Arbaâ) et Amar Bourdim (RC Relizane).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Révolution

Décès de la militante anticolonialiste Aline Moussaoui

L'ANCIENNE membre du réseau Jeanson, réseau de soutien en France à la Révolution algérienne, appelé aussi «Les porteurs de valises», Aline Moussaoui, s'est éteinte dimanche à Paris à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. La veuve de Mahieddine Moussaoui, ancien cadre du ministère de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), détenu à l'époque par M'hamed Yazid, et membre fondateur de l'Agence de presse algérienne (APS) en décembre 1961, avait également travaillé au profit du Front de libération nationale (FLN) au sein de la Radio tunisienne, en animant des tranches horaires dédiées au combat des

Algériens pour l'indépendance.

Née Bouveret, Aline s'était liée à Mahieddine Moussaoui, après son installation en Tunisie, suite au démantèlement du réseau Jeanson en France et sa séparation de son premier mari, le comédien, réalisateur et écrivain français anticolonialiste, Jacques Charby, décédé le 1^{er} janvier 2006 à Paris, avec lequel elle avait rejoint le réseau Jeanson, quelque temps après sa sortie de prison en France.

Très active au sein du réseau Johnson d'aide au FLN à partir de 1957, elle fut arrêtée et emprisonnée à la Roquette (Paris), en 1960. Réfugiée à Tunis, elle avait connu Mahieddine Moussaoui au ministère de l'Information. Elle a eu deux garçons de son mariage avec le défunt Moussaoui. Y. B.

Sonelgaz

Mustapha Guitouni installé dans ses fonctions de P-dg

LE NOUVEAU P-dg du groupe Sonelgaz, Mustapha Guitouni, a été installé, hier, dans ses nouvelles fonctions, en remplacement de Nouredine Bouterfa devenu ministre de l'Energie suite au dernier remaniement ministériel partiel. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'installation, M. Bouterfa a considéré que les défis auxquels le nouveau P-dg de Sonelgaz sera confronté étaient «grands» et qu'il faut «le souffle d'un manager émérite pour venir au bout» de ces défis, avançant que M. Guitouni «sera à la hauteur de la mission qui lui est confiée». Le ministre a rappelé que lorsqu'il était à la tête de Sonelgaz, son rôle consistait à mettre en œuvre la transformation nécessaire de ce groupe pour qu'il puisse continuer à exercer ses métiers suite au changement de la loi. Il s'agissait aussi, a-t-il poursuivi, de mettre les moyens et les ressources pour renforcer un système électrique «très fragilisé par l'augmentation exceptionnelle de la demande nationale de ces dix dernières années et le manque d'investissements dont le groupe a souffert durant la décennie noire qu'a connue le pays». Par ailleurs, a-t-il ajouté, «les défis de demain sont titanesques, et les travailleurs du groupe Sonelgaz les connaissent. Pour atteindre ces objectifs, il faut faire appel à la mobilisation collective». De son côté, le nouveau P-dg de Sonelgaz a fait part de sa disposition à poursuivre l'action entamée par son prédécesseur et a appelé les travailleurs du groupe à œuvrer dans un climat où

régnera le dynamisme et l'esprit d'équipe afin d'assurer la prospérité et la pérennité de ce groupe public. Dans une déclaration à la presse en marge de cette cérémonie, M. Guitouni a promis une saison estivale sans problèmes d'alimentation en électricité, ajoutant qu'il œuvrera pour la poursuite du plan de développement du groupe destiné à renforcer les capacités existantes. M. Guitouni, qui a intégré Sonelgaz en 1970, est ingénieur d'Etat de formation. Il a occupé différents postes de responsabilité essentiellement dans le métier de distribution de l'électricité et du gaz. Il a été, entre autres, directeur régional de distribution de l'électricité et du gaz de Saïda, Mascara, Oran et de Béchar, avant de gérer les réseaux de distribution d'Alger entre 2000 et 2006. Entre 2006 et 2008, il avait exercé comme P-dg de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA). M. Guitouni a été ensuite nommé cadre dirigeant au sein de la holding Sonelgaz chargé du métier distribution où il a eu à coordonner les travaux des quatre sociétés de distribution (SDA, SDCentre, SDEst, SDOuest). Durant sa carrière, M. Guitouni a eu à piloter la réalisation de nombreux projets, notamment la réalisation du projet relatif au Bureau de conduite centralisée d'Alger (BCC), le changement de tension et pression de la ville d'Alger, la restructuration des réseaux de la corniche oranais et le changement de tension et pression de la ville d'Oran.

Younès F.

PLUS QUE QUELQUES JOURS AVANT LA FIN DU RAMADAN



Louvis

Djalou@hotmail.com

Assassinat de Hervé Gourdel

Trois des terroristes impliqués abattus récemment à Médéa

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé, hier à Alger, que trois terroristes abattus récemment dans la wilaya de Médéa ont été identifiés comme étant membres du groupe terroriste qui a assassiné le ressortissant français Hervé Gourdel après son enlèvement dans la région d'Aït-Ouabane dans la wilaya de Tizi Ouzou en 2014.

Par Slim Y.

«Trois des terroristes abattus récemment par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Médéa ont été identifiés. Ils faisaient

l'objet d'un mandat d'arrêt international dans le cadre de l'affaire du ressortissant français», a précisé M. Louh dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale.

«Ces trois terroristes s'ajoutent à d'autres éléments abattus

et identifiés», a-t-il poursuivi.

Les trois terroristes sont Serradj Mohamed, Herdafi Mahieddine et Rabie Ayachi, a précisé le garde des Sceaux, soulignant que «l'enquête est toujours en cours et l'identification des autres membres du groupe terroriste se poursuit».

Le ressortissant français a été assassiné par un groupe terroriste après son enlèvement le 21 septembre 2014. S. Y./APS

Sétif

Près d'un million de pétards saisis

UNE QUANTITÉ de près d'un million d'unités de produits pyrotechniques (pétards et feux d'artifice) a été saisie au cours de plusieurs opérations distinctes effectuées au niveau de la localité de Hammam Sokhna (sud-ouest de Sétif), a-t-on appris, dimanche, du chef de la cellule de communication et des relations publiques auprès de la sûreté de la wilaya de Sétif, le lieutenant Abdelwahab Aissani.

Ce coup de filet a été opéré au niveau des points de contrôles fixes et d'autres inopinés, dressés par les mêmes ser-

vices sur les routes principales et les voies qui peuvent être utilisées par les contrebandiers, a encore ajouté la même source, soulignant que six personnes impliquées dans le transport de ce produit ont été arrêtées.

L'opération est inscrite dans le cadre du plan de lutte contre les diverses activités illégales, mis en place par la SN, avec l'avènement de ce mois béni de ramadhan et l'approche de l'Aïd Al-Fitr, durant lequel ces produits interdits connaissent une fulgurante demande, a précisé le même responsable.

La même source fait état également d'une autre opération menée par les services de sécurité de la daïra de Salah Bey (sud de Sétif) qui a permis de mettre la main, durant la semaine dernière, sur une quantité de pétards et de feux d'artifice au niveau de la RN° 28 reliant Sétif à M'sila, ajoute-t-on de même source. A. S.

Annaba Arrestation de 27 harraga

VINGT SEPT personnes qui tentaient de regagner la rive nord de la Méditerranée à bord d'une embarcation de fabrication artisanale ont été interpellées aux premières heures de dimanche, apprend-on du Service d'aide médicale d'urgence (SAMU).

Ces jeunes âgés entre 22 et 33 ans, tous originaires d'Annaba, ont embarqué à minuit de la plage de Sidi Salem avant d'être arrêté à 27 miles au nord-est de Ras El Hamra vers 3h00 du matin, est-il indiqué.

Le groupement territorial des gardes-côtes à Annaba a arrêté, au cours des trois derniers jours, 138 candidats à l'émigration clandestine sur des embarcations de fabrication artisanale, a-t-on rappelé. R. B.